



Licence (L3) GESTION

Parcours : « Gestion des Activités Touristiques » (GAT)



Site de la Victoire

Conditions d'admission

> Bac + 2 validé ou équivalent
(soit Licence 2^{ème} année et 120 ECTS)

Sélection sur dossier, entretien,
test écrit et oral d'anglais.
Score IAE-Message

Taux de réussite (%)

96

(En 2008-2009)

Contacts

Renseignements sur le
contenu pédagogique :

René BARRIEU

Tél. : 02 62 47 99 25

Mél : rene.barrieu@wanadoo.fr

Renseignements sur la
scolarité et l'inscription :

Lydia RICKMOUNIE

Tél. : 02 62 47 99 16

Mél :

lydia.rickmounie@univ-reunion.fr

Objectifs généraux

La Licence mention Sciences de Gestion prépare aux métiers du management. Cette spécialité Gestion des Activités Touristiques est une formation professionnalisante permettant d'acquérir les compétences fonctionnelles et opérationnelles dans la gestion des organisations publiques ou privées du secteur touristique dans son ensemble. Les étudiants sont encouragés à poursuivre en master, notamment en Master Management des Activités Touristiques de l'IAE - l'IUP THTL de La Réunion

Compétences visées

L'objectif général est de professionnaliser les étudiants sur les trois pôles de compétences suivants :

- 1/ Les compétences fondamentales dans les disciplines de gestion des entreprises
- 2/ Des capacités d'adaptation, de communication et de relations interculturelles (en particulier dans le contexte de l'Océan Indien)
- 3/ Des connaissances spécifiques en gestion, pratiques et techniques dans les activités touristiques

Débouchés

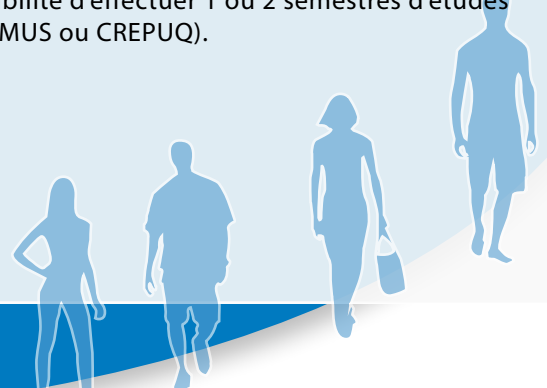
Postes de niveaux agents de maîtrise et assistants gestionnaires dans les secteurs de l'hôtellerie, restauration, voyages, transports touristiques, animation et développement local à La Réunion et dans l'Océan Indien. Création et reprise d'entreprise dans ces secteurs.

Poursuite d'études

- Master Management des Activités Touristiques de l'IAE / l'IUP THTL
- Master spécialisé en tourisme au niveau national ou Master relatif aux sciences de gestion, au niveau local ou national (sous réserve d'acceptation)

International

Un stage obligatoire de 3 mois minimum à l'étranger permettra la pratique courante et la maîtrise d'une langue étrangère en milieu professionnel. Les étudiants ont également la possibilité d'effectuer 1 ou 2 semestres d'études dans une université étrangère (ERASMUS ou CREPUQ).



Modalités d'examens

Les enseignements concernant les unités d'enseignement (UE) dispensées aux semestres 5 et 6 font l'objet d'un contrôle continu par matière (écrit ou oral). Les UE sont acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'année est acquise si l'étudiant obtient une moyenne pondérée de l'ensemble des UE au moins égale à 10 et le stage obligatoire validé. (Cf modalités spécifiques du règlement d'examen)

Présentation des enseignements

3^{ème} année

Semestre 5	Semestre 6
<p>Finance et droit 1 Comptabilité générale Introduction au droit</p> <p>Outils de gestion Informatique de gestion Méthodes d'enquête Anglais</p> <p>GRH et marketing GRH Marketing Communication d'entreprise</p> <p>Environnement professionnel 1 Acteurs du tourisme Méthodologie de recherche de stage Séminaires et projets</p> <p>Environnement professionnel 2 Ingénierie de l'industrie hôtelière Allemand/Espagnol du tourisme</p>	<p>Finance, droit et GRH 2 Diagnostic financier Droit des contrats et des affaires Comportement et interculturelité</p> <p>Professionalisation Stage de 3 mois minimum</p> <p>Outils appliqués au tourisme TIC spécialisés en tourisme Anglais du tourisme Allemand/Espagnol du tourisme</p> <p>Histoire du tourisme et produits touristiques Histoire du tourisme Produits touristiques</p>

